
EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

QUE le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire lundi, 27 avril 2026 à 20 h 00

LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL SE DÉROULERA À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur les points suivants :

1. Avis de motion dépôt et présentation du projet de règlement numéro 2026-1231 *sur la gestion contractuelle*
2. Embauche - Coordonnateur des infrastructures et de la gestion des actifs municipaux
3. Autorisation de signature – Contrat de services Internet - Bell
4. Période de questions
 - 4.1 Membres du conseil
 - 4.2 Public
5. Levée de l'assemblée

FAIT À BOISCHATEL, CE 24^E JOUR DU MOIS D'AVRIL 2026



Daniel Boudreault
Greffier